

10/04/2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

REPLISSAGE DES RETENUES DE NAUSSAC ET VILLEREST EN PRÉPARATION DU SOUTIEN D'ÉTIAGE 2020

A l'approche de la période des basses eaux (étiage) de l'Allier et de la Loire, quel est le remplissage des retenues de Naussac et de Villerest ?

Comment les retenues sont-elles remplies, après une année 2019 marquée par le plus important déstockage d'eau en soutien des débits de l'Allier et de la Loire, depuis la mise en service des barrages de Naussac (1983) et Villerest (1985), propriété de l'Etablissement public Loire qui en assure la gestion ?

Le stockage dans la **retenue de Villerest** a atteint le volume optimal de gestion de 130 Mm³ dès le 16 décembre dernier. Il reste depuis conforme au maximum prévu dans les règles et modalités de gestion du barrage.

A la fin de la campagne d'étiage 2019, le remplissage de la **retenue de Naussac** était de 46,4% (environ 86 Mm³), par rapport au remplissage maximal de 185 Mm³.

D'octobre 2019 à avril 2020, le stockage d'un peu plus de 87 Mm³ a permis qu'en date du 7 avril, le volume dans la retenue atteigne environ 173 Mm³. Cela correspond à environ 94% de son remplissage maximal, et est supérieur au taux moyen de remplissage en début de campagne de soutien d'étiage.

Le remplissage continue de s'effectuer, principalement par dérivation de la rivière du Chapeauroux, avec une perspective de remplissage total selon un scénario « moyen » (statistiques de débits mensuels observés pour les mois d'avril à mai). Il pourrait être complété par pompage, en tant que de besoin et dès lors que les conditions de débit de l'Allier le permettraient.

Le Règlement d'eau du barrage de Naussac prévoit le maintien d'un débit minimum de 2 m³/s à l'aval immédiat de l'ouvrage, à la confluence Allier-Donozau. Pour satisfaire à cette exigence, les **premiers lâchers** pourraient intervenir **dans les 3 prochains jours**. Ce serait seulement la 3^{ème} fois en 37 ans de fonctionnement que le soutien des débits de l'Allier débiterait au mois d'avril.

L'ensemble des informations liées à la campagne de soutien d'étiage 2020 seront disponibles sur le site <https://etiage.eptb-loire.fr>.

Au moment où le pays et son fonctionnement sont affectés durablement par une pandémie d'une extrême gravité, l'Etablissement met en oeuvre tous ses moyens, afin d'éviter dans la mesure du possible qu'à cette crise s'en ajoute une autre, qui serait liée au manque d'eau sur les axes réajustés de l'Allier et de la Loire.

Zoom sur le remplissage de la retenue de Naussac

Il s'effectue de manière complémentaire par les apports naturels du Donozau, cours d'eau sur lequel est située la retenue, les apports gravitaires par dérivation de la rivière du Chapeauroux et enfin les apports par pompage dans l'Allier.

Compte tenu du niveau de remplissage de Naussac en cette période et des débits faibles de l'Allier, le Règlement d'eau interdit le recours au pompage pour atteindre 185 Mm³.

Quant à la dérivation, elle n'est possible que si un débit réservé de 600/l/s est maintenu dans le Chapeauroux.

